



## Formation à la conduite en sécurité de chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

### CONFORME A LA

recommandation de la CNAMTS (R485).

### PUBLIC

Personnel débutant ou expérimenté amené à conduire des chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant de catégorie :

**1** : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20m < hauteur de levée ≤ 2,50m).

**2** : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50m).

### PRE REQUIS

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Se munir des EPI suivants : chaussures de sécurité, gants, protections auditives et vêtements rétro-réfléchissant.

### DUREE\*

1 à 2 jours (7 à 14 heures).

\* Variable suivant l'expérience (débutant / confirmé), l'effectif et le nombre de catégorie.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 stagiaires maximum.



**POSSIBILITE DE CERTIFICATION PAR TEST CACES®**

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les règles de sécurité lors de la conduite en situation de travail du chariot gerbeur concerné.
- Identifier les risques liés à son utilisation.
- Mettre en œuvre les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

### CONTENU

- **Connaissances théoriques :**
  - Connaissances générales, technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant, les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant, les catégories de CACES®, notions élémentaires de physique, stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant, risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant, exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant, vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- **Savoir-faire pratiques :**
  - Prise de poste et vérification, conduite et manœuvres, fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance.

### MOYENS

- **Pédagogiques :** Transmission des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot gerbeur concerné.
- **Techniques :** Au sein d'un Centre de Déroulement de Test (CDT) TRIHOM ou en entreprise avec tous les équipements et matériels requis.
- **D'encadrement :** Formateur habilité par TRIHOM.

**EVALUATION :** Contrôle des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du ou des chariot (s) gerbeur(s) concerné(s).

**VALIDATION :** Délivrance d'une Attestation de Fin de Formation avec avis permettant à l'employeur, en cas de réussite, d'établir une autorisation de conduite correspondante à la catégorie de chariot gerbeur évaluée.